

Situation dans l'Est de la RDC : Kinshasa sollicite l'implication de la Belgique

Bruxelles, 25 octobre 2022 (ACP).- La République démocratique du Congo demande à la Belgique de « s'investir pour le respect de l'intégrité et de l'intangibilité de ses frontières », a déclaré **M. Christian Ndongala Nkuku**, ambassadeur de la RDC au Benelux.

« La RDC demande à la Belgique d'exiger un «retrait immédiat et sans conditions des troupes du M23 de la cité de Bunagana et de condamner de manière claire et ferme l'agression criminelle du M23 contre la RDC et tous ses appuis », a déclaré le diplomate congolais qui s'exprimait mardi après-midi devant la commission des Relations extérieures de la Chambre des représentants belge, sur la situation sécuritaire qui prévaut dans son pays.

Christian Ndongala répondait à une invitation de Mme Els Van Hoof, présidente de cette commission, relative à la situation sécuritaire dans l'Est de la RDC, formulant « quelques demandes » de son pays à son partenaire belge.

Dans son discours lors de son audition, et dont l'ACP a reçu une copie, M. Ndongala déclare que la RDC voudrait aussi que la Belgique appuie le processus de Nairobi et qu'elle exige de tous les groupes armés, sans exception, de déposer les armes pour rejoindre le programme P-DDRCS, mais aussi de « fournir un soutien plus accru » au programme P-DDRCS.

Kinshasa souhaite également que la Belgique œuvre pour le renforcement des sanctions contre les réseaux maffieux internes et externes qui exploitent illégalement les ressources naturelles de la RDC, « incluant toutes leurs chaînes partant des lieux de production et de transit jusqu'aux destinations ».

La RDC demande en outre à la Belgique de plaider en sa faveur, en exigeant au Conseil de Sécurité des Nations unies la levée totale, et non pas partielle, du dispositif de la clause de notification préalable exigée par le Comité des sanctions 1533 sur la RDC.

Pour un examen sans complaisance du Rapport des experts des Nations unies sur la RDC

Par ailleurs, a poursuivi le diplomate congolais, son pays réitère la demande formulée par son Chef de l'Etat devant l'Assemblée générale de l'ONU pour que soit examiné sans complaisance le Rapport du Groupe d'experts des Nations unies sur la RDC concernant l'agression de la RDC et « d'en tirer toutes les conséquences qui s'imposent ».

M. Ndongala a rappelé que la Belgique est un « partenaire important » de la RDC dans sa quête pour la paix et la stabilité dans sa partie Est, et qu'elle peut faire davantage auprès des institutions internationales et en particulier auprès de l'Union européenne pour, non seulement accompagner la RDC dans la stabilisation de sa partie Est, mais surtout pour faire respecter les droits de la population civile.

« Ce qui se passe à l'EST de mon pays est une grave atteinte aux droits de l'homme. Et en tant que pays défenseur des droits de l'homme, la Belgique ne devrait rester ni insensible ni indifférente ni passive », a souligné l'ambassadeur Christian Ndongala.